

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-76

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **10**
votants : **10**

OBJET :

AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL

Date de convocation du Conseil : **13 décembre 2022**
Affichée le : **05 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le : **13 décembre 2022**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE**
dûment convoqué, s'est réuni à la mairie

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, MEYNARD Amélie.**
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques,
HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, POTY Michel, REREAU Damien.

Excusés : **Mme TYBULE Marie-José, Mme HALLER Sandrine.**

M. le Maire explique qu'une partie des travaux d'investissement seront réalisés en début d'année 2023 et cela avant le vote du prochain budget.

Considérant qu'il serait souhaitable de pouvoir payer les premières factures dans les délais autorisés par la loi,

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à M. le maire d'engager, de mandater et de liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

la secrétaire de séance
Annette BARRERO



Pour copie conforme
Le **13 décembre 2022**

Le Maire

Arnaud OVIDE


